



# Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

**EDITORIAL** : Comment prendre au sérieux le projet nucléaire EPR2 quand l'EPR de première génération (né de projets de Framatome, Siemens et EDF) est un complet et total fiasco ? Tandis que nos vieilles centrales PWR sont soumises à des fissures chroniques qui les forcent à s'arrêter, tandis que les deux EPR chinois de **Taischen** sont aujourd'hui en panne, tandis que le réacteur EPR finlandais d'**Olkiluoto** n'est toujours pas démarré (2003-2023), tandis que l'EPR de **Flamanville** (2006-2023) ne tourne toujours pas, tandis que les deux EPR anglais d'**Hinkley Point** (2012-2023) n'avancent pas mieux, tandis que toutes ces centrales se montrent bien pires en intermittence que l'énergie éolienne ou le solaire, et bien moins économiques aussi, tandis qu'arrivent bientôt un printemps et un été à risques climatiques (pénurie d'eau de refroidissement, canicule, catastrophes climatiques), alors le président français, toujours très influencé par des lobbies bien choisis, a décidé que même si nous sommes au bord du gouffre énergétique, nous allons avancer d'un grand pas! **Oublié Tchernobyl, oublié Fukushima**, la France saute dans le vide...

## Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – L'EPR (European Pressurised Reactor) (suite)

page 6 – Les Ruines de Séchilienne



Documentation Ecologique Voironnaise  
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée  
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous  
utiliser le mail  
[gaby.rajon@gmail.com](mailto:gaby.rajon@gmail.com)



**ABEILLES**

ch 5 - abeilles et humains même combat (suite)



14 août 2020..... Les abeilles, le gouvernement et l'avenir. Pour un nouveau gouvernement qui se fait fort de négocier la «transition agroécologique », permettre de nouveau aux producteurs de betteraves d'utiliser des semences enrobées de néonicotinoïdes est une curieuse entrée en matière. La loi sur la biodiversité de 2016 avait interdit ces insecticides dits «tueurs d'abeilles» à compter du 1er septembre 2018. L'annonce faite le 6 août par le ministre de l'agriculture et de l'alimentation, Julien Denormandie, satisfait les producteurs, dont les rendements et les revenus sont menacés par le développement massif de la jaunisse de la betterave, une maladie virale transmise par un puceron dont les « néonics» permettent de se préserver. Elle suscite la colère des défenseurs de l'environnement, qui estiment, sur la foi de travaux scientifiques, que ce produit nocif demeure dans les sols et contamine les cultures ultérieures et la flore sauvage adjacente. Le gouvernement fait valoir que les betteraves, dépourvues de fleur, n'attirent pas les

pollinisateurs, que la dérogation accordée est temporaire et que toute plantation de cultures attractives pour les abeilles sera ensuite restreinte sur les mêmes sols. Le dilemme est emblématique des relations entre décision politique et exigence environnementale: d'un côté, une filière symbole de l'agriculture productiviste qui fait vivre 45000 emplois, affiche sa fierté de la position française de deuxième producteur mondial de sucre de betterave, souligne l'absence d'alternative aux néonicotinoïdes pour lutter contre le puceron et se dit inquiète de la concurrence de pays européens où ces pesticides sont de nouveau tolérés; de l'autre, des acteurs et des observateurs du monde agricole qui dénoncent une soumission au lobby sucrier et aux pressions de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), s'alarment d'un risque de contamination durable de l'environnement et militent pour une mutation accélérée de l'agriculture intensive française vers un modèle durable, respectueux de la nature et de la santé. En parallèle, la nouvelle période de sécheresse que vit la France a relancé le débat sur la gestion de la ressource en eau. Tandis que M. Denormandie reprend sans le moindre recul l'argumentaire de la FNSEA en faveur du stockage de l'eau dans de vastes réservoirs, les experts mettent en garde contre le risque d'un assèchement des cours d'eau et d'une évaporation accélérée des réserves stockées à l'air libre; ils plaident en faveur d'un partage de la ressource hydrique, devenue rare, entre ses différents utilisateurs. Ces arbitrages du ministre de l'agriculture obligent sa collègue chargée de la transition écologique, Barbara Pompili, à manger son chapeau en justifiant des orientations qu'elle a longtemps combattues. Mais l'essentiel est ailleurs: de tels choix, traditionnels dans une France où les agriculteurs ont toujours pesé électoralement, ne peuvent plus être ainsi assésés sans le moindre débat. D'abord parce que le monde agricole lui-même est loin d'être unanime. Mais aussi parce que, à l'heure où se multiplient les signes tangibles du changement climatique, qui inquiètent l'opinion, le rôle du gouvernement devrait consister à accompagner le plus rapidement possible les mutations indispensables, pas à perpétuer les schémas anciens. Dans le domaine agricole, comme dans celui des transports notamment, le gouvernement doit faire œuvre de pédagogie sur la nécessité d'une transformation accélérée des modèles productifs et des modes de vie. Sauf à achever de ruiner la crédibilité de ses professions de foi vertes et sa prétention à préparer le pays pour les générations futures.

19 août 2020..... Pucerons contre abeilles : Il mesure un petit peu plus de 3 millimètres, mais c'est la terreur des betteraviers. Comme son nom ne l'indique pas, le puceron vert du pêcher raffole des plants de betteraves. Un péché de gourmandise aux fâcheuses conséquences. En se goinfrant de sève, la bestiole leur refile en effet une cochonnerie virale qui fait jaunir toutes les feuilles et crever en moins de deux la plante à sucre. Il est vrai que *Myzus persicae*, de son petit nom latin, est un véritable réservoir à virus: il en transporte une centaine en moyenne ! Et voilà que le puceron, qui pullule cette année à cause d'un hiver particulièrement doux, relance la guerre entre apiculteurs et agriculteurs. Les premiers, à force de lobbying, ont obtenu, il y a deux ans l'interdiction en France des seuls insecticides vraiment efficaces contre les pucerons: les fameux néonicotinoïdes, qu'ils accusent de zigouiller leurs abeilles. Les seconds, en l'occurrence les betteraviers, qui prévoient de perdre, cette année, à cause du puceron, au moins 600 000 tonnes de betteraves, soit 30% de leur production, viennent de décrocher auprès du ministère de l'Agriculture une dérogation qui va leur permettre d'utiliser de nouveau l'an prochain des néonicotinoïdes. Un camouflet pour la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili. laquelle expliquait, il y a quatre ans : «Quoi qu'il arrive, en 2020 c'est fini pour les néonicotinoïdes. » «C'est une question de souveraineté », insiste-t-on, Rue de Varenne. La France, premier producteur européen de betteraves, avec 21 usines et 46 000 emplois, dont 25 000 agriculteurs, risque de perdre son rang, d'autant que les grosses coopératives betteravières sont déjà fragilisées par l'effondrement des cours du sucre. L'union des apiculteurs français et les associations écolos accusent carrément les pouvoirs publics d'avoir cédé à un chantage. Du bourdon pour rien, selon le ministère. lequel précise que la dérogation ne concerne que les récoltes 2021 et 2022, et ne porte que sur les semences enrobées de néonicotinoïdes, la pulvérisation restant bannie. Précaution supplémentaire, les betteraviers ont interdiction de planter des cultures attractives pour les abeilles afin que ces dernières ne s'intoxiquent pas avec les résidus d'enrobés de l'année précédente. Et le ministère annonce mettre sur la table 5 millions d'euros pour trouver dare-dare un autre tueur de pucerons inoffensif pour les abeilles. Est-ce une promesse mielleuse ?

(suite au n° suivant)

EFFET DE SERRE

Ch 18 - CONFERENCE DE NAIROBI (KENYA) COP 12 (suite)

7 juin 2007..... Les dirigeants du G8, réunis dans la cité balnéaire d'Heilgendamm (Allemagne), sur la mer Baltique, arrivent à un compromis sur la lutte contre le réchauffement climatique. Au départ, les positions entre les Européens (plus le Canada et le Japon) et les Etats-Unis paraissaient inconciliables, malgré le petit pas fait par le président George Bush à la veille du sommet. Les USA ne veulent pas d'objectifs quantitatifs contraignants. Finalement, le texte commun élaboré déclare que les émissions de CO2 doivent cesser d'augmenter et ensuite être réduites de façon substantielle. Les Européens, le Canada et le Japon réduiront de moitié leurs émissions globales de CO2 vers 2050. Monsieur Bush reconnaît que le changement climatique est aussi provoqué par l'activité humaine et qu'il ne peut être combattu uniquement par les progrès techniques. Il reconnaît aussi que la lutte contre l'effet de serre est l'affaire de tous les pays du monde. Les Etats-Unis font ainsi un petit pas vers la lutte contre le réchauffement.



9 juin 2007..... Entretien avec Nicolas Hulot dans le journal "Le Monde" : une question lui est posée sur la programmation de 2500 km d'autoroutes par le gouvernement. Cela est-il cohérent avec la lutte contre le changement climatique ? Hulot répond : "si la France continue à penser qu'elle peut atteindre ses objectifs en restant dans les logiques d'hier, elle se trompe. Dans le domaine des transports, il va falloir cesser cette obsession du tout autoroutier en faisant jaillir d'autres régulations économiques, en réintégrant le prix du carbone dans les échanges commerciaux. Je m'interroge sur les questions de croissance et de décroissance, mais voilà un exemple, la croissance des autoroutes : il faut l'interrompre si l'on veut réduire le transport routier et ses émissions de gaz à effet de serre. J'ai demandé, avec d'autres associations, un moratoire sur les autoroutes qui n'a pas été accepté. Mais il a été convenu avec le président de la République que sur ce sujet comme sur d'autres, rien ne sera décidé avant le Grenelle de l'environnement".

29 juin 2007..... Une vague de chaleur en Europe fait 54 victimes : depuis une semaine, la canicule se révèle meurtrière dans l'est et le sud de l'Europe. Pays le plus frappé, la Roumanie connaît des pics de température à 45°C portant à 29 le nombre de décès liés à cette vague de chaleur. Celle-ci a aussi tué en Italie, en Grèce, à Chypre, en Albanie, en Turquie, en Croatie, en Bulgarie et en Bosnie Herzégovine. Une étude américaine indique que le taux de mortalité va augmenter à cause du réchauffement, malgré des hivers moins rudes. L'étude montre que deux jours de grand froid font grimper le taux de mortalité de 1,59% sur cette période, tandis qu'une vague de chaleur aussi longue pousse ce taux à 5,74%.

7 juillet 2007..... Opération "Live earth" : Contre le réchauffement climatique, 150 artistes en concert géant dans huit pays, pendant 24h, à l'initiative de l'Américain Al Gore pour financer sa fondation. L'écoleleader souhaite ainsi faire circuler l'information sur la crise écologique et les solutions à tous les citoyens de la planète, à tous ceux qu'il peut atteindre. Il exhorte chacun à un effort personnel, des gestes simples que les gens peuvent adopter dans leur vie quotidienne, dans un plan d'action en sept points qu'on peut signer sur Internet. Hambourg, Johannesburg, Londres, Rio de Janeiro, Shanghai, Sydney, Tokyo et New York sont les huit principales villes mais six mille fêtes de soutien sont aussi organisées dans cent dix-neuf pays.

2 août 2007..... Une étude américaine établit une corrélation entre le climat et le réchauffement du globe terrestre. Pour ces chercheurs, le niveau actuel de l'activité cyclonique dans l'Atlantique Nord constitue pour une large part une réponse aux changements climatiques d'origine anthropique (c'est-à-dire en rapport avec l'espèce humaine). Les auteurs ont répertorié depuis un siècle tous les épisodes cycloniques : ils mettent en évidence la succession de trois régimes climatiques, entre lesquels la fréquence des cyclones a brutalement progressé à chaque fois de 50%. 1) De 1905 à 1930, on compte 6 événements cycloniques ; 2) de 1931 à 1994, dix cyclones ; 3) de 1995 à 2005, quinze cyclones. Or, la température de surface de l'océan c'est chaque fois élevée d'environ 0,4°C entre les périodes. Ils ont ainsi calculé qu'un épisode cyclonique de plus par an est en relation avec une augmentation de 0,1°C supplémentaire de la température de l'eau de surface. Pour le futur, les chercheurs estiment qu'une hausse de un à deux degrés Celsius de la température des eaux au cours du prochain demi siècle pourrait se traduire par une moyenne de 20 à 25 événements cycloniques par an.

3 août 2007..... Le président des Etats-Unis, Georges W. Bush, invite 15 pays, grande puissance mondiale, et l'Union européenne à une conférence internationale sur le changement climatique, le 27 et 28 septembre à Washington, pour fixer un objectif à long terme de réduction des gaz à effet de serre. Il s'agit, en quelque sorte, d'un contre-sommet sur le climat.

(suite au n° suivant)

**Rappel** : les bulletins DEV précédents sont consultables sur <https://voironnais.eelv> ;  
Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, il suffit de le demander par retour de mail ;

NICOLAS HULOT

9– Ministre de l’environnement (suite)

20 mars 2018..... Le ministre de la transition écologique de Nicolas Hulot s’en remet à la programmation pluriannuelle de l’énergie (PPE) qui sera adopté avant la fin de l’année, pour prendre des décisions sur les fermetures dans le nucléaire. La feuille de route portant sur 2019–2023 puis 2024–2028 fait l’objet d’un débat public qui s’est ouvert hier. «On aura à la fin de la PPE un ordre de grandeur assez précis du nombre de réacteurs à fermer, un calendrier et une planification. Ne serait-ce que pour préparer les salariés, les territoires, aux reconversions qui seront nécessaires » explique Nicolas Hulot. Le ministre souhaite une large participation des Français au débat sur la PPE. «Il faut qu’on fasse des choix et on va les faire ensemble. Cette consultation doit faire remonter les idées, enrichir et préciser un scénario sur lesquels on peut tous se retrouver ». Pour Hulot, ce n’est pas un débat pour ou contre le nucléaire, mais sur les moyens à engager pour changer d’échelle dans le développement des énergies renouvelables et réduire la consommation énergétique. «Des Français voudraient que je ferme 17 aux 25 réacteurs nucléaires le plus vite possible. Moi aussi, mais la grande différence avec le gouvernement précédent, c’est qu’on se donnera des objectifs atteignables » indique le ministre. Sur le site d’une centrale, la décision de fermeture sera prise réacteur par réacteur. Elle devra être décidée à partir de plusieurs critères (rentabilité économique, enjeux sociaux et territoriaux, sécurité). Le ministre s’oppose au projet EDF de construire de nouveaux EPR pour renouveler le parc nucléaire en France. «Ce n’est pas EDF qui fait la politique énergétique. La priorité c’est de baisser notre consommation et de développer massivement les énergies renouvelables. Et la deuxième priorité d’EDF, c’est de m’aider à construire un plan de réduction de la part du nucléaire.



Macron caresse les chasseurs dans le sens du poil

21 mars 2018..... Alors qu’il annonce à l’Assemblée nationale la mort du dernier rhinocéros blanc, le ministre de l’Ecologie Nicolas Hulot recueille une standing ovation en appelant à un sursaut d’indignation face à l’extinction du vivant. «Moi, ça ne me provoque pas de la peine, pas de colère, mais de la honte !, dit le ministre d’une voix blanche, oui, je vais vous présenter un plan biodiversité dans les semaines qui viennent, mais très sincèrement, tout le monde s’en fiche, à part quelques uns ».

24 mars 2018..... La grogne anti-LINKY avait démarré il y a plusieurs mois en Drôme–Ardèche. Une action collective sera lancée dans la Drôme et dans une vingtaine d’autres villes où ENEDIS (filiale d’EDF) compte une direction régionale : À Valence, un référé doit être déposé devant le tribunal de grande instance au nom d’une centaine de Drômois afin de demander des mesures conservatoires –pour ceux dont les compteurs n’ont pas été changés – et de remise en état– pour les autres. Le but est que ceux qui ont déjà un compteur Linky et n’en veulent pas, puissent voir les appareils désinstallés ou au moins le coupleur porteur de ligne désactivé, et que les autres puissent conserver leur ancien compteur, du moins en attendant que de nouvelles études attestent de leur non-dangerosité pour les ondes émises. Le référé portera à la fois sur la liberté de choix, le respect de la vie privée et la protection de la santé, mais également, selon les cas, sur des pathologies diagnostiquées. En plus de la nocivité des ondes, c’est également l’utilisation des données personnelles à des fins commerciales et d’un potentiel piratage de ces mêmes données qui est craint par les usagers. Une autre action collective, cette fois de la part des maires de communes et de responsables d’associations, sera conduite d’ici quinzaine de jours par Corinne Lepage, qui visera Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique et Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Un recours amiable va être déposé auprès du tribunal administratif de Paris, puisque ce sont les ministres qui sont visés, par lequel il est demandé la suspension du déploiement de Linky et du coupleur réseau. Soit ils sont d’accord et suspendent le déploiement le temps d’études supplémentaires, soit ils refusent explicitement ou implicitement en ne répondant pas. Dès lors, les adversaires pourront attaquer devant le tribunal en recours contentieux. Le but aujourd’hui est de les forcer à prendre des décisions.

27 mars 2018..... La réintroduction d’ours va-t-elle de nouveaux enflammer les vallées pyrénéennes ? Le ministre Nicolas Hulot souhaite réintroduire à l’automne deux femelles dans l’ouest du massif où il ne reste que deux individus mâles. Une opération inédite depuis 12 ans qui, provoque une levée de boucliers des éleveurs : ils s’opposent depuis 20 ans au retour du plantigrade réussi grâce à des réintroductions. Les ours, une fois adultes, pèsent 250 kg, causent la perte de 150 à 500 brebis bon an mal an. Le ministre de la transition écologique mise sur la concertation, mais se veut ferme sur l’objectif : «Il ne reste que deux mâles dans les Pyrénées Atlantiques, (Haut Béarn) dont Cannellito, fils de Cannelle, dernière représentante de l’ours de souche des Pyrénées, tuée par un chasseur en 2004. Je ne veux pas être le ministre qui assiste à la disparition de cette lignée ». La France sollicitera plusieurs pays européens pour choisir les deux femelles. En 1996–97, trois ours slovènes ont été lâchés non loin de la frontière avec l’Espagne. Puis en 2006, six autres ours offerts par ce pays ont été réintroduits, cinq en France et un en Espagne. Quatre, peut-être cinq sont morts mais ils se sont reproduits. Aussi le nombre d’ours est estimé à 39 dans les Pyrénées (chiffres 2016) alors qu’il en restait à peine de la souche locale en 1996, tous morts depuis. Aujourd’hui, deux mâles dominants sont les géniteurs de tous les jeunes. Ils sont frères, sœurs, cousins, bref consanguins, ce qui peut vite éteindre l’espèce. Ils sont, en outre, en grande majorité, des individus concentrés dans le centre du massif entre Ariège, Haute-Garonne et Espagne, alors que le Haut Béarn était la zone de prédilection. Nicolas Hulot veut corriger ces défauts génétiques et géographiques.

(suite au n° suivant)

L'EPR (European Pressurised Reactor)

CH2 - EPR à Penly ou pas ?

**L'ÉNERGIE, UN SACRÉ PROBLÈME ÉCOLOGIQUE**



22 juin 2004..... Le Conseil d'administration d'EDF autorise le président de l'entreprise François Roussely à engager les consultations pour déterminer le site de construction du futur démonstrateur nucléaire EPR. François Roussely engagera dans les prochains jours une série de consultations des acteurs régionaux intéressés et en rendra compte au conseil d'administration avant le 1<sup>er</sup> août.

1<sup>er</sup> juillet 2004..... Questions d'actualités au Conseil régional Rhône-Alpes : On aborde la question qui fâche, celle du réacteur EPR. Les Verts ont rejeté sans appel une éventuelle implantation en Rhône-Alpes, le PS a suivi dans un souci de rassembler les troupes de gauche avant les élections régionales. Et ce alors que sa position n'était pas unilatéralement tranchée au préalable. De son côté, le PCF n'a jamais fait mystère de sa position en faveur d'une implantation dans la région. Le président de région Jean-Jacques Queyranne (PS) souligne que la région ne soutiendra pas la candidature de la Drôme et du Tricastin pour l'implantation par EDF du réacteur de deuxième génération. Un représentant de l'UDF évoque aussitôt la défaite pour l'emploi que représente cette décision, puisque 5000 emplois directs et indirects accompagneraient, selon lui, cette implantation. En fin de séance,

l'UMP souhaite et soumet au vote un vœu d'une implantation en Rhône-Alpes de l'EPR dans une ambiance tendue. D'autant plus que pour la gauche, sans les voix du PCF, les choses se jouent à une voix près. Il y a donc risque que l'assemblée vote contre son président. Mais ce n'est pas le cas : le vœu est refusé par 79 voix contre 78. Quoiqu'il en soit, le PCF souhaite un grand débat public sur la question de l'EPR.

12 juillet 2004..... François Auguste, président du groupe du PCF au Conseil régional de Rhône-Alpes, répond aux questions sur le réacteur nucléaire EPR. Q : Qu'est-ce qui, sur le fond, conduit le groupe PCF à voter pour l'EPR ? R : L'énergie est une nécessité dans notre civilisation. Elle doit devenir un droit pour tous. La satisfaction de ce besoin universel implique une solidarité entre tous les pays du monde. La politique énergétique de la France doit s'inscrire dans un contexte mondial de solidarité. Si nous voulons laisser nos ressources fossiles (créées au cours de millions d'années) à nos petits-enfants, nous devons tout faire pour les économiser (NDLR : il semble ne pas avoir compris qu'il ne faut plus utiliser du tout les énergies carbonées). Trois possibilités s'offrent aux pays développés pour réduire leur consommation d'énergies fossiles : les progrès de l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les énergies de l'atome. Dans le cadre d'une amélioration de l'efficacité énergétique préservant les ressources, je considère que la fusion EDF-GDF est une réponse plus conforme aux exigences du développement durable que la déréglementation qui rend les différentes énergies concurrentes. Le système français de production d'électricité hydraulique et nucléaire a montré tous ses avantages en termes notamment d'indépendance, de réserves, de coût, de main-d'oeuvre qualifiée ou d'émission minimum de gaz à effet de serre (NDLR : ce n'est guère vrai pour le nucléaire). En attendant les réacteurs de la quatrième génération, la France doit assurer dès maintenant le renouvellement de son parc nucléaire à partir de 2015 dans les meilleures conditions. C'est pour cela qu'il convient de réaliser un prototype EPR appartenant à la troisième génération. Ce réacteur permettrait d'amener la transition vers les futurs réacteurs. C'est une modernisation industrielle, ni plus ni moins, et la position du groupe PCF sur ce dossier est d'abord une position d'intérêt national. Q : Que faites-vous des énergies alternatives ? R : Dans notre explication de vote, nous avons développé notre conception de complémentarité des modes de production. Nous avons besoin de tout. Nous avons besoin d'un service-public EDF-GDF. Nous avons besoin de développer les énergies renouvelables. Nous avons besoin d'inclure l'option nucléaire, dont l'EPR danse cette démarche. Nous avons besoin de développer la recherche fondamentale pour réfléchir aux énergies du futur. Q : Concernant votre vote à la région, les Verts vous accusent d'avoir passé une alliance avec la droite. Que leur répondez-vous ? R : Il n'y a aucune espèce d'alliance et ce n'est pas la première fois que nous proposons ou votons un vœu en faveur de l'EPR. D'autre part, le groupe communiste a sous-amendé le vœu de l'UMP en demandant un débat public sur l'EPR et en précisant que celui-ci devrait rester dans le service public. Enfin, les choses étaient claires pendant la campagne électorale : les Verts avaient admis et acté notre divergence à ce sujet. Les élus communistes, je le confirme aujourd'hui, sont dans majorité mais conservent leur autonomie de pensée et d'action. Je ne veux pas polémiquer à propos du vote contre l'EPR à une voix près. Chacun assume ses positions. Le PS semble privilégier son accord avec les Verts plutôt que l'intérêt régional et national. Mais j'observe que les élus socialistes et communistes de Basse-Normandie se sont prononcés pour l'implantation d'un EPR dans leur région, les Verts n'ayant pas pris part au vote. Je souhaite un vrai débat, sérieux et honnête. J'annonce que le groupe communiste organisera un forum ouvert à l'automne sur ces questions.

(suite au n° suivant)

**Les Ruines de Séchilienne : 30 millions de mètres cubes de roches menacent un hameau.**

A l'aval de Séchilienne (Isère, **vallée de la Romanche**, en direction des Deux-Alpes ou de l'Alpe d'Huez), au lieu dit Les Ruines, se produisaient sporadiquement depuis les temps anciens des chutes de rochers. L'activité de ce phénomène s'est accentuée fortement à partir de 1981 et surtout de 1985. Une étude du risque a alors été lancée et confiée à l'université de Grenoble et au Laboratoire de Mécanique des roches du Centre d'études techniques de l'Équipement de Lyon. Cette étude a mis en évidence la possibilité d'un éboulement important de deux millions de mètres cubes. Des mesures d'urgence ont alors été prises: réalisation de fosses et de murs pare-blocs en bas de la pente le long de la RN 91 (en 1985) puis construction d'une déviation de la route avec réalisation d'une butte de protection et d'un chenal de déviation du lit de la Romanche (en 1987). Les études se sont poursuivies avec la mise en place d'une série de mesures sur l'ensemble du versant. Il est alors apparu que la zone rocheuse instable susceptible de s'effondrer sur le fond de la vallée était probablement beaucoup plus importante que prévue, pouvant atteindre de 20 à 30 millions de m<sup>3</sup>. Dans cette hypothèse, les dispositifs de prévention mis en place deviendraient inopérants. La vallée serait totalement obstruée, un lac se formant derrière le barrage, inondant en partie Séchilienne, puis susceptible d'inonder l'agglomération grenobloise après rupture du barrage (ce qui se produit en général lorsque le niveau d'eau atteint le sommet du barrage). Les effets destructeurs sont donc potentiellement élevés et dépendent en particulier du volume des matériaux qui s'effondreraient. Pour pallier ces effets, on étudie actuellement la possibilité de réaliser un tunnel routier, mettant la route à l'abri, et aussi un tunnel hydraulique destiné à recueillir les eaux de la Romanche et à éviter la formation d'un lac très dangereux pour les industries chimiques plus bas en vallée grenobloise. Les mesures mises en place montrent un certain ralentissement du phénomène en 1989. La sécheresse en est la cause mais la désorganisation et le tassement de l'ensemble du versant est un phénomène continu.



Pourtant en 1998-1999, on exproprie le village de St Barthélémy de Séchilienne car toujours la menace persiste. En 2001, un rapport d'experts internationaux confirme le risque d'effondrement de la montagne. Le phénomène s'accélère et la falaise avance. Le risque est évalué : «Cela se produira d'ici dix ans très vraisemblablement ». En décembre 2003, les demandes de permis de construire en basse Romanche sont bloquées par la préfecture de l'Isère. En juin 2005, un secteur de la haute-vallée est dynamité afin de sécuriser la route nationale suite à des éboulements chroniques. En novembre 2006, un éboulement massif de 30 000 m<sup>3</sup> se produit sans victimes ni dégâts. En 2009, en 2011, la préfecture estime encore qu'«on va vers l'éboulement » tandis que les barrages hydro-électriques de la vallée seront remplacé par un seul qui sera protégé. En juin 2013, la commission préfectorale dit que «les Ruines de Séchilienne devraient s'effondrer d'ici deux ans », les routes ont toutes été déplacées pour que le touriste skieur passe tranquille. En 2014, «le comportement de la zone frontale est de plus en plus chaotique ». Puis, c'est le silence médiatique ! Aujourd'hui, en 2023, on attend toujours l'effondrement !?! Définitif ou pas ?

